

Un maire fait la leçon à Minus !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 4 mars 2020



[Boulevard Voltaire publie la lettre d'un maire à Macron.](#)

Depuis 31 ans, Gérard Tardy est maire de Lorette, une commune de la Loire de 4.700 habitants, située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Saint-Étienne. Aujourd'hui, il est candidat pour un sixième mandat.

Il y a plus d'une semaine, Gérard Tardy a envoyé une lettre au président de la République, suite à la photographie prise à Mulhouse sur laquelle on voit une [femme complètement voilée à proximité d'Emmanuel Macron.](#)

Lorette, jeudi 20 février 2020

Monsieur le Président de la République,

Maire de la commune de Lorette dans le département de la

Loire depuis 31 ans, j'ai la réputation de faire appliquer les lois de notre République française à la lettre, fort de la mission que j'ai reçue du suffrage universel.

Notamment, depuis l'adoption de la loi du 11 octobre 2010 et de la circulaire de 2011, et conformément aux ordres du ministère de l'Intérieur. Tous les lieux et espaces publics de notre commune sont placardés des affiches fournies par le ministère gravées du message suivant : « *La République se vit à visage découvert.* »

Je puis vous assurer que sur le terrain, il m'arrive très fréquemment de le rappeler de vive voix à toutes ces jeunes femmes de confession musulmane qui affichent dans l'espace public leur religion par un voile sur la tête, du type hidjab, voire jilbab ou encore niqab, qui sont tous d'expression politique et religieuse.

À la vue de la photo au verso du courrier, je suis outré qu'à aucun moment de vos propos devant la femme voilée d'un niqab qui est en face de vous sur cette photo de presse, vous ne l'avez invitée à se dévoiler ou à quitter l'espace public devant vous. Par votre absence de réaction, dois-je en déduire que vous avez toléré comme normal son aspect vestimentaire ?

J'ose espérer qu'il s'agit d'une méchanceté à votre égard réalisée par un photomontage que vous n'avez pas démentie à ce jour.

Si ce n'est pas le cas, je ne comprends plus ?

Pour le peuple, vous devez savoir que l'exemple doit venir du haut !

Or, le plus haut de notre République, c'est vous, Monsieur le Président de la République.

Si cette photo est réellement vraie, comment voulez-vous

maintenant que, par mon mandat de maire au bas des étages de la hiérarchie républicaine, je puisse dorénavant faire appliquer avec autorité nos lois républicaines et cette loi de 2010 en particulier.

Je m'autorise à vous faire remarquer que votre absence de réaction pour inculquer à cette femme vêtue dans une tenue provocante à nos lois est contraire aux propos de votre discours tenus lors de votre visite à Mulhouse. Dans ce dernier, vous prônez, à juste raison, le respect de nos lois et de la laïcité, quelle que soit sa religion.

Je conclurai ce courrier en vous posant une question :

En tant que maire, doit-on encore faire appliquer la loi du 11 octobre 2010 qui interdit dans les lieux et espaces publics de se dissimuler le visage ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, mon plus grand respect.

Le Maire,

Gérard TARDY

Copie de cette lettre a été adressée à :

- Président du Sénat
- Président de l'Assemblée nationale
- Madame et Messieurs les Sénateurs de la Loire
- Mesdames et Messieurs les Députés de la Loire
- Monsieur le Préfet de la Loire

Je crains qu'il n'ait de réponse du premier concerné...